

2. Quand le gouvernement a-t-il l'intention de faire imprimer les débats français des deux chambres du Parlement par une unité de langue anglaise?

3. Quand le président du Conseil du trésor, qui est aussi commissaire de l'économie interne de la Chambre des communes, présentera-t-il un rapport équivalent à celui qui a été présenté à cette Chambre le 21 novembre et ce rapport comportera-t-il les renseignements et les données relatifs aux employés des agences gouvernementales, chargées de la traduction, de l'interprétation et de l'impression des débats, des procès-verbaux et des communications de la Chambre et des comités?

4. Quels étaient le nombre et le pourcentage respectifs d'employés anglophones et francophones décrits dans la Partie 3, en juin 1973 et novembre 1974?

5. Quelles mesures ont été prises depuis la mise en vigueur de la Loi sur les langues officielles, pour réaliser la pleine participation en ce qui a trait à l'emploi par les directions et agences touchées dans la Partie 3 de membres des groupes francophones et anglophones?

6. Le Commissaire aux langues officielles a-t-il fait des études, des recommandations, des rapports ou d'autres contributions en ce qui a trait à l'une quelconque de ces questions et, dans l'affirmative, de quelle nature et dans quelle mesure? (Document parlementaire n° 301-2/1052).

N° 1128—*M. Munro* (Esquimalt-Saanich)

1. Pour chacune des années financières 1971-1972, 1972-1973, 1973-1974, quels subsides ont été versés et à qui, pour l'exploitation de services de traversiers dans chacune des dix provinces?

2. Quelles sommes envisage-t-on de dépenser dans le même but et dans les mêmes régions pour 1974-1975 et, poste par poste, à qui seront-elles versées?

3. Pour les mêmes périodes entre 1971 et 1975 et selon les mêmes régions, quels subsides ont été versés et à qui, au titre des frais d'établissement pour la construction et l'entretien des traversiers, l'entretien des terminus et la construction de cales de halage de traversiers?

4. Dans le cas des subventions au capital, quelle proportion du total des frais d'établissement provenait, dans chaque cas, des subsides du gouvernement et d'où venait le reste? (Document parlementaire n° 301-2/1128).

N° 1146—*M. Matte*

Du 1^{er} mai 1971 au 31 décembre 1973, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société Tremblay, Héroux et Associés ou la Société Sanitek ont-ils signé des contrats et, dans l'affirmative, a) à quelle date précisément, b) quelle était la nature exacte de ces contrats, c) quel était le montant de chacun de ces contrats? (Document parlementaire n° 301-2/1146).

N° 1170—*M. Stevens*

Pour chacun des mois des années 1973 et 1974, combien de passagers payants sont arrivés ou partis de l'Aéroport international N° 1 de Toronto par a) Air Canada, b) CP Air, c) les autres compagnies aériennes? (Document parlementaire n° 301-2/1170).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Danson, appuyé par M. Lalonde.—Que le Bill C-46, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

Le débat se poursuit;

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Horner et Nielsen en remplacement de MM. Darling et Schumacher sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

MM. McRae et Condon en remplacement de MM. Pearsall et Marchand (Kamloops-Cariboo) sur la liste des membres du Comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

M. Johnston en remplacement de M. MacKay sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

M. Roy (Laval) en remplacement de M. Young sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

M. Côté en remplacement de M. Reid sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au Greffier de la Chambre, est déposé sur la Table, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Turner (Ottawa-Carleton), membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances sur l'application de la Loi sur les sociétés d'investissement, pour l'année financière terminée le 31 mars 1974, conformément au paragraphe (1) de l'article 27 de cette Loi, chapitre 33, Statuts du Canada, 1970-1971-1972. (Document parlementaire n° 301-1/435).

A six heures du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.